



**LABEL EUROPEEN D'EXCELLENCE EN MATIERE DE GOUVERNANCE
ELOGE
EDITION 2023 EN FRANCE**

**RAPPORT DES EXPERTS SUR LES DOSSIERS DES COMMUNES ET DES
INTERCOMMUNALITES CANDIDATES
ET LES VISITES DE TERRAIN**

Ville candidate	Ville de SCEAUX
Noms et fonctions des experts	Bruno COOREN, Consultant, Transfrontiera.eu Olivier TERRIEN, Consultant, Consulting Territorial Europe/CTE

RESUME DES ELEMENTS CLES

Les pratiques managériales innovantes

- **Des mécanismes de performance**/mesure de l'action publique très développés (contrôle de gestion et usage de cadres de performance/tableaux de bord avec des indicateurs par service)
- **Des mécanismes pointus de certification des comptes et des services municipaux**, notamment en ce qui concerne la qualité de l'accueil des usagers, jugé essentiel au renforcement du lien social (Qualiville)
- **Un dispositif participatif développé et innovant** avec, entre autres, de nombreux comités consultatifs sur différentes thématiques (seniors « Parlons ensemble » sur des sujets divers ou « Les marches exploratoires »)
- Une volonté du Maire et des élus d'**aborder tous les sujets avec les citoyens et de maintenir un dialogue permanent avec eux**
- **Une coopération étroite** entre la ville et les nombreuses écoles présentes sur son territoire (IUT, Faculté Jean MONNET), mais aussi le secteur privé (entreprises et professions libérales)
- Des élus sensibilisés à l'importance et aux **enjeux de l'éthique** avec l'appui de Transparency International dont Sceaux est membre (Collectif « Collectivités Territoriales engagées »)
- Une volonté de maintenir l'**accès aux services pour les plus démunis** (en limitant l'impact de la crise énergétique sur les tarifs)

Les projets innovants

- **Une Charte Qualité et une Charte de l'accueil**
- **Des enquêtes de satisfaction** des citoyens (Consultation « La ville à votre écoute ») et d'audit interne Qualiville
- Candidature **Ville expérimentation CFU/Compte Financier Unique** (au titre des exercices 2020, 2021 et 2022)
- La création de nombreux **comités consultatifs** sur différentes thématiques (seniors, transition, famille et vie de l'enfant, etc.)
- Des **dispositifs participatifs** tel que « Parlons ensemble » sur des sujets divers et « Des marches exploratoires »
- Un **budget participatif** de 50 000 euros
- **Une Charte pour l'avenir du centre-ville** de Sceaux



- **Une Charte de l'Arbre**
- **Guide des seniors et des aidants**
- **Un Plan de sobriété**
- **Des Plan d'actions VADA/Ville Amie des Aînés - 2021-2026** et Ville amie des enfants
- Un Plan d'action pour les Blagis résultant de la démarche de concertation « Parlons ensemble des Blagis »
- Une **Maison France Services** aujourd'hui très fréquentée
- **Un Guide de l'entretien professionnel**
- Un **Espace de coworking** et le soutien à une association « So Smart » qui en assure la gestion
- **Un Festival de Sceaux** « Sociétés en transition(s) »

Les points à renforcer

- **La diversité des publics impliqués** dans les démarches de concertation, en particulier les jeunes, les actifs et les plus démunis, malgré les efforts déjà consentis
- **La mesure de l'impact des dispositifs participatifs** sur les services et sur le territoire de la Ville (la vie quotidienne des citoyens)
- **Sensibiliser l'ensemble des élus** aux principes de la bonne gouvernance

1. Données de base sur la ville candidate, appréciation générale sur le dossier et la visite de terrain

Sceaux est une ville de 20 400 habitants située à proximité de Paris. Elle emploie 450 Agents. La ville accueille également 14 000 élèves et étudiants inscrits dans différentes écoles de commerces et autres instituts de formation. Philippe LAURENT, le Maire, est en fonction depuis 2001. Il est également Vice-Président de l'AMF et Président de l'AF-CCRE. La ville compte 26 % de logements sociaux répartis sur tout son territoire.

Sceaux est membre de l'EPT, établissement public territorial, Vallée Sud-Grand Paris, un des 12 EPT de la Métropole Grand Paris, qui compte par ailleurs 131 communes. Les EPT ont la charge de dix compétences dont sept obligatoires : la gestion des déchets ménagers ; les équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial ; la politique de la ville ; l'action sociale d'intérêt territorial ; le plan local d'urbanisme ; le plan climat air énergie ; l'assainissement et l'eau.

Le dossier de candidature a été déposé par la ville de Sceaux en octobre 2022. Il est considéré comme complet.

La ville a déjà obtenu le Label ELOGE en 2019 à l'occasion de sa 1^{ère} Edition en France

1.1 Les outils du Label : grille d'évaluation, questionnaires citoyens et questionnaire élus

a) Grille d'autoévaluation et documentation

Le document a été rempli avec rigueur. Des commentaires sur l'action de la ville sont mentionnés au regard de chaque principe et sous items. Une documentation ciblée a été remise au comité d'experts avant et lors de la visite de terrain.

b) Questionnaire Citoyens

22 REPONSES, 9 hommes et 13 femmes, entre 60 et 84 ans, tous très qualifiés.



Le questionnaire "citoyens" a été diffusé auprès des membres des instances de concertation, et l'enquête a pu être utilement complétée par les avis de la dizaine de citoyens "investis" rencontrés lors de la visite de terrain.

Comme en 2019, les résultats obtenus permettent de percevoir un niveau de satisfaction globalement élevé de l'action de la ville de Sceaux en matière de gouvernance et de démocratie participative, majoritairement situé entre les notes 3 et 4.

c) Questionnaire élu

9 REPONSES sur 33 membres du Conseil municipal (dont 8 de l'opposition, 2 hommes et 7 femmes, entre 48 et 73 ans, tous très qualifiés. Ils sont tous en grande majorité très satisfaits.

Le questionnaire Elu a été diffusé à l'ensemble des membres du conseil municipal. A quelques rares exceptions pour certains principes, l'ensemble des notes est élevé (entre 3 et 4) et révèlent, comme en 2019, une perception très bonne par les élus de l'action de la ville et de la vigueur d'une démocratie participative installée de longue date et complètement intégrée par les élus.

La plupart des notes indiquées se situent à "hautement approprié", ce qui s'est confirmé lors de la visite de terrain, au fil des échanges avec les élus de la ville.

Selon la DGS, avec laquelle nous avons échangé en ligne, le travail de l'administration municipale est toujours fortement axé sur la cohérence, le souci de l'efficacité et de l'efficience des services, la transparence sur les résultats obtenus, une très bonne relation usage et un accueil du public de haute qualité. Pour cela, la ville favorise une approche dite de certification des services, et de performance publique locale avec l'usage de tableaux de bords, notamment au niveau de l'accueil afin de développer une culture de la qualité. Cette démarche a vocation à être étendue à l'ensemble des services de la Ville avec l'accord des agents concernés.

1.2 La visite de terrain

La visite de terrain à Sceaux s'est déroulée le **mercredi 15 février 2023**. Le programme figure en Annexe.

Rencontre avec la 1^{ère} Adjointe et des cadres territoriaux de la Ville

La Journée a débuté par une rencontre avec Mme BRAULT, la 1^{ère} Adjointe de la Ville et plusieurs cadres territoriaux de la ville dont la DGS, la DGS Adjointe, la DGA Finance et la DRH.

Il ressort de ces échanges que la Ville de Sceaux expérimente la certification des comptes, par la Cour des comptes, depuis 2007. 25 villes françaises sont concernées. Cet engagement se fait sur une base volontaire. L'objectif est de développer le système de contrôle de gestion sans pour autant l'alourdir.

La Ville utilise également toujours, de manière régulière, des tableaux de bord afin de mesurer et assurer le suivi de l'action de différents services municipaux. Néanmoins, plusieurs élus de la majorité restent opposés à cette approche et ceux de l'opposition se font toujours très critiques.

Selon la DGS, l'accent, au sein de l'administration municipale, est mis sur le travail de haute qualité, la bonne relation usager, un accueil du public de haut niveau et l'échange de bonnes pratiques entre services. C'est pour cela que la ville a mis en place, depuis 2010, une approche par la certification, d'abord au niveau de l'accueil puis pour l'ensemble des services afin de développer une culture de la qualité.

La ville a aussi fait le choix de développer la proximité avec ses habitants. Elle a pour cela créé un espace senior (qui représente + 25 % de la population) ainsi qu'une délégation Europe et



Internationale. Elle entend continuer à développer sa coopération avec les écoles qui accueillent 10 000 étudiants. Une Maison France Services a également vu le jour en mars 2022 laquelle a accueilli 3 000 usagers dès la fin de l'année passée (forte fréquentation). 2 agents de la ville y travaillent et ont développé des tableaux de bord très précis, facilitant la mesure de la performance des services fournis.

Un conseil consultatif de transition et un Conseil consultatif des étudiants ont également été créés. De nombreuses sessions « Parlons ensemble » sont également toujours régulièrement organisées afin de favoriser le débat avec la population.

A ces occasions, des recommandations sont formulées par les citoyens. Une session de ce type a notamment récemment été organisée pour aborder la rénovation du Quartier des Blagis, Quartier intercommunal, qui compte 3500 habitants. Une feuille de route a ensuite été élaborée afin d'améliorer le cadre de vie sur la base des recommandations qui ont été formulées.

Un poste de « Médiateur, cœur de ville » a également été créé ainsi qu'un service « Tranquillité publique urbaine » afin de prévenir toutes formes de délinquance. La ville de Sceaux s'efforce également de développer la mobilité entre le Quartier des Blagis et le centre-ville afin de favoriser son désenclavement.

Par ailleurs, la ville a également initié un budget participatif en 2019 avec un budget de 50 000 euros. La 1^{ère} année, il y a eu très peu de votants, mais les éditions suivantes ont fortement mobilisé avec 800 votants en 2022. Dans ce cadre, différents projets sont proposés, votés et mis en œuvre avec les citoyens. Certains projets ont été initiés par les jeunes tels que la réhabilitation et la gestion d'une salle de sport en 2017.

Les élus de la Ville de Sceaux sont formés sur les questions d'éthique avec pour objectif de prévenir et leur faire prendre conscience des risques et de la nécessité de respecter les règles. Ainsi la ville a fait le choix d'adhérer à l'Association Transparency International qui lui prodigue ses conseils, notamment par le biais d'un séminaire annuel, qu'elle anime, à l'attention des élus municipaux. Un déontologue, recruté début 2023, ainsi que des juristes interviennent également auprès des élus. Sceaux est également membre du Collectif « Collectivités engagées » avec 11 autres collectivités françaises. Ce collectif est également piloté par Transparency International. La création d'une Commission municipale éthique avec la désignation d'un élu référent est également en réflexion.

La Ville fait également usage du dispositif « Qualiville » et envisage de l'étendre à tous ses services municipaux, notamment les Affaires scolaires, la Tranquillité urbaine et la Participation citoyenne. Le Maire de Sceaux est très attaché à la qualité de l'accueil car il permet, selon lui, de maintenir le lien social avec les citoyens. Le dispositif est toutefois décrié par certains services municipaux qui veulent en sortir car trop technique et contraignant. Le choix est laissé aux services et donc aux agents.

La DRH a également développé une prime annuelle au mérite liée aux résultats obtenus par les agents. Le dialogue social est également très développé. Le Maire et le Conseil municipal mais aussi la DGS entretiennent de très bonnes relations avec les deux syndicats représentés. Il y a à Sceaux une culture et un esprit d'entreprise. Toutefois, malgré cela, la Ville peine à recruter sur des postes comme, par exemple celui de Directeur de crèche, structure qu'elle a pourtant soutenu, le salaire étant notamment trop faible. Pour contrecarrer ces difficultés, la Ville de Sceaux s'efforce de valoriser ses atouts à savoir sa qualité de vie et de services mais aussi sa proximité avec Paris.

Sur le plan de la gestion des finances, la Ville de Sceaux comme d'autres collectivités territoriales françaises doit faire face à la crise énergétique. Elle a fait le choix de mettre en place un surcoût des services pour les familles les plus aisées mais de maintenir les coûts pour les familles les plus démunies. Par ailleurs, la ville a décidé pour l'heure de ne pas augmenter les impôts.

[Visite de l'Espace de coworking So Smart \(déjà visité en 2019\)](#)



L'Espace « So Smart » a été créé en 2014 avec le soutien de la Ville, à l'issue d'une fusion de deux projets, via une démarche partagée. Le principe de la participation citoyenne est au cœur du projet avec différents Ateliers de co-construction organisés avec les citoyens en partenariats avec la Ville. L'Association « So Smart » qui gère le lieu a créé une convention de location avec la Ville. L'Association bénéficie ainsi d'un loyer modéré et propose aux utilisateurs des tarifs faibles liés au taux d'occupation du site. En 2019, l'espace de coworking a atteint un pic de fréquentation.

Les bureaux sont loués par les bénéficiaires, pour la plupart à des auto-entrepreneurs ou à des étudiants, sur des périodes plus ou moins longues et à des tarifs préférentiels (15 euros la journée avec accès wifi, impression, etc.). L'espace dispose aussi de plusieurs salles de réunions et propose également des formations sur le partenariat, le bien-être au travail, le marketing de soi, la coopération et des animations diverses sur l'éco-responsabilité et l'éco-citoyenneté. Les bénéficiaires sont également accompagnés, si de besoin, dans leurs contacts avec différents organismes tels que l'URSSAF et dans la recherche de financements.

Depuis 2019, un espace éphémère est également proposé en complément par la Ville de Sceaux. Disposant d'une surface de 125 m², il a été entièrement meublé grâce aux dons des citoyens. L'Association So smart est aussi membre de différents réseaux. L'association est fortement soutenue par la Ville notamment en termes de communication. La ville va notamment contribuer au montage de formations (par exemple sur le Marketing) et en assurer la promotion via des campagnes d'affichages et son Magazine « Sceaux Mag ».

L'Association bénéficie également d'un soutien de l'Etat via le dispositif « Tiers Lieux » et de l'EPT Vallée Sud. Elle organise également des soirées festives (Mini-Crêpes, Burger) et collabore également avec l'IUT de Sceaux et les étudiants de sa Licence Entreprenariat ainsi qu'avec la Faculté Jean MONNET. Des événements «Design ton future » destinés à faciliter la recherche de stages sont notamment coorganisés. Un autre projet d' « Ile aux ressources », qui se focalise sur le bien-être, est également en réflexion. La pédagogie apprenante est fortement encouragée par l'Association, quelles que soient ses actions. L'Association est satisfaite et reconnaissante du soutien que lui apporte la Ville de Sceaux, son Maire, et ses équipes d'élus et d'agents.

Rencontre avec les agents de la Ville, des entrepreneurs et un Panel de citoyens engagés incluant des jeunes, la directrice de l'action sociale, inclusion et handicap une créatrice de mode et des membres de divers Comités consultatifs citoyens.

La ville de Sceaux est attachée à l'efficacité et à l'efficience de ses services. Elle attache en beaucoup d'importance à la mobilité des personnes en situation de handicap. Divers comités consultatifs ont été créés afin de faciliter le dialogue entre élus, agents et citoyens. Ils remplacent les anciennes commissions d'élus. La ville s'efforce d'être réactive face aux réclamations des citoyens, par exemple concernant l'accessibilité des bâtiments municipaux. Il est essentiel que les citoyens se sentent impliqués dans la gestion de la Ville. Des marches exploratoires sont ainsi régulièrement organisées afin de leur permettre de mieux apprécier la Ville. Ces dernières sont proposées par la Ville mais mises en œuvre par les citoyens. Ces marches permettent également de repérer des difficultés éventuelles, notamment en termes de mobilité et d'insécurité, et d'y apporter rapidement des réponses.

La ville organise régulièrement des Sessions « Parlons en » avec les citoyens afin de débattre de différents sujets (Environnement, Insécurité, Animation de la Ville, Bruit, Urbanisme, Habitat, Transports ; Relations européennes et internationales). Des Sessions spécifiques sur les élections européennes ont également eu lieu afin de sensibiliser les citoyens à l'importance de la construction européennes ou des jumelages (Sceaux est notamment jumelée avec une ville anglaise). Y participent des jeunes et des moins jeunes. En découlent des recommandations citoyennes. Des débats sur les financements européens et leur impact sur le territoire sont également envisagés. La Ville de Sceaux a également créé un budget participatif d'un budget de 50 000 euros.



La Ville apporte également son soutien à la Maison des jeunes créée en 1960 et à l'Association qui gère ce lieu municipal. Différents partenaires locaux en font usage.

Un Festival et un Printemps des Transitions sont également organisés chaque année par la Ville.

Un Conseil Consultatif de Transition/CCT a également été créé, en 2020, en tant que pépinière de créateurs et lieu de partage. Il compte une centaine de membres volontaires ou tirés au sort sur des listes électorales, qui se réunissent aussi bien en présentiel qu'en distanciel. Le CCT a entre autres débattu des questions de sobriété en termes d'éclairage suite à la crise énergétique, la décision finalement étant prise par le CM. Le CCT fait appel selon les besoins à des experts ou spécialistes d'une thématique dont ils vont débattre. Il est néanmoins difficile de fidéliser les plus jeunes mais le socle est solide. Les membres du CCT ont accès à différentes informations sur les projets de la Ville en cours. Un plan de sobriété énergétique a d'ailleurs été adopté par la Ville avec la contribution des citoyens dont certains qui étaient en désaccord avec la baisse des températures dans les bâtiments publics ou de l'éclairage dans les rues (choix d'une baisse de l'intensité plutôt que le noir complet).

Par ailleurs, la Ville soutient ses entrepreneurs à travers la mise à disposition de locaux tels que la Manufacture et d'équipements divers dont ils peuvent avoir besoin pour développer leur activité. Une pépinière d'entreprises est également en réflexion. Elle promeut également l'économie circulaire.

Les débats avec les citoyens ont donné lieu à différents projets mis en œuvre tels que la fermeture des voies aux abords des écoles et la création de déposes minutes, la création d'une « Rue école » réservée aux piétons. La ville promeut ainsi fortement l'usage du vélo et ce qu'elle appelle « La pacification de l'espace public » à travers le développement de nombreuses zones piétonnes (1^{ère} Ville piétonne en France). Des opérations mobilités « Kids » sont également organisées.

La formation des citoyens par exemple sur la réparation de vélo et la sensibilisation au recyclage sont au cœur de l'engagement de la ville. Elle soutient dans ce cadre de nombreuses associations et artisans qu'elle encourage à recycler. Une charte de l'Arbre a également été adoptée suite à des réunions participatives « Parlons-en ». L'usage des vélos et des voitures électriques est très développé à Sceaux. Il y a de nombreuses pistes cyclables. La ville apporte son soutien au campus urbain et 5 établissements scolaires et universitaires et à des actions diverses telles que des simulations d'entretien d'embauche et des conseils en recherche de stage.

La Ville de Sceaux promeut également la Francophonie par le biais de l'organisation d'animations diverses (ex : Fête provençale annuelle). Elle a également développé un projet Pro-Jeunesse à travers lequel elle finance chaque année les voyages de 6 jeunes à l'étranger. Elle lance un appel à projets (devant défendre l'intérêt général) et ces derniers sont sélectionnés par un Jury. En contrepartie, les jeunes doivent envoyer des photos de leur séjour, réaliser un reportage et organiser une exposition publique. Des jardins partagés, gérés par des Associations sont également mis à disposition par la Ville. La Ville dispose d'un grand nombre d'artistes qui souvent pratiquent chez eux. Le tissu associatif de la Ville de Sceaux est très riche.

Des Sessions de sensibilisation des plus jeunes aux rôles du Maire, des élus locaux et au fonctionnement des services municipaux sont également organisées pour les plus jeunes (élèves de maternelle), en collaboration avec les écoles.

Deux élèves de l'IUT de Sceaux sont venus en fin de réunion présenter leur projet de FabLab au Maire, aux élus et aux citoyens de la Ville. L'objectif de ce Fablab est de former les citoyens, jeunes et moins jeunes de la Ville de Sceaux, à l'usage du numérique (Pack Office, Pack Digital). Les deux étudiants sont membres du Conseil Consultatif de la Vie Etudiante créé par la Ville de Sceaux.

Rencontre avec Philippe LAURENT, Maire de Sceaux :

Selon le Maire, le Dispositif participatif « Parlons-en » est très efficace mais pas facile à mettre en œuvre. Il faut aller chercher les publics notamment les plus jeunes. Pour cela, les contrats développés



avec les écoles de la Ville notamment l'IUT sont essentiels. Il est aussi difficile de trouver des gens qui s'engagent et acceptent de prendre en charge la gestion d'Associations. En conséquence, des rencontres annuelles avec les futurs retraités sont organisées afin de les encourager à s'engager comme bénévole avec le témoignage d'autres retraités déjà engagés.

Pour lui, tous les sujets doivent pouvoir être abordés avec les citoyens. Il ne doit pas y avoir de sujets tabous même la sécurité doit être débattue. Le sujet a été abordé à Sceaux dans le cadre du dispositif « Parlons en ».

2. Commentaires par principe

1. Participation, représentation, élections conformes au droit (Auto-évaluation 4:/) – (Note des citoyens:3,4/)

Comme en 2019, au regard des documents fournis, nous constatons des notes relevées, tant sur le questionnaire d'autoévaluation que sur les questionnaires citoyens et élus (fourchette entre 3 et 4) qui convergent vers un haut niveau d'appropriation de ce principe.

En effet, Sceaux demeure une ville participative très engagée depuis de longues années sur la co-construction, l'engagement citoyen et la notion de « responsabilité partagée ». L'intelligence collective est au cœur de l'action portée par le Maire, d'où son slogan « Sceaux, à la croisée des talents ». Le Maire est très attaché au dialogue citoyen et au dialogue social. La ville organise toujours de nombreuses réunions de concertation, en particulier les Sessions « Parlons-en » qui facilitent le dialogue et l'échange. Il y a un lien étroit et permanent entre les élus, les services municipaux et la population, bien que la relation avec l'opposition puisse être améliorée.

Les citoyens rencontrés admettent que la ville démontre une réelle volonté de les faire participer. La participation citoyenne est ancienne à Sceaux et fait partie pour ainsi dire de son ADN. Néanmoins, la ville doit continuer de s'efforcer d'associer encore plus les citoyens à l'élaboration de projets locaux. Les citoyens influent sur les décisions municipales. Cela dépend des dossiers, mais il convient de souligner que c'est bien la Ville et son Maire qui au final, tranche notamment en cas de désaccord entre citoyens. La municipalité est la garante de l'intérêt général. Par ailleurs, le constat est que tout le monde ne peut pas toujours participer aux réunions. Cela peut dépendre de leur disponibilité au moment et des horaires de la réunion. D'autres ne croient pas à l'utilité de la participation citoyenne.

2. Réactivité (Auto-évaluation : 4/) – (Note des citoyens: 3,7/)

L'analyse du dossier et les échanges avec les cadres de la ville de Sceaux ont renforcé notre perception d'un principe hautement approprié.

La ville a notamment été certifiée « Qualivilles » et a même renforcé ce dispositif. Une attention particulière est portée à l'accueil des habitants. La ville a développé dans ce cadre une démarche, déjà existante en 2019, qui permet de répertorier toutes les réclamations reçues et à communiquer sur les résultats des enquêtes réalisées. L'accueil est également centralisé depuis 2006 avec une forte professionnalisation des agents. Selon les citoyens rencontrés, la ville se montre très réactive et ses services répondent très rapidement aux réclamations des citoyens y compris par téléphone. Le Maire veille lui-même à ce que ses agents soient réactifs

3. Efficacité et efficience (Auto-évaluation : 4/4) – (Note des citoyens: 3,2/4)



L'analyse des documents fournis, notamment les rapports sur l'exécution budgétaire 2021 et le projet budgétaire 2022, sont très explicites sur les choix stratégiques, l'énoncé des objectifs et les budgets consacrés.

Comme en 2019, ces objectifs sont ensuite déclinés par directions et services. Les réalisations et les budgets sont suivis par les services via des tableaux de bord et un suivi est réalisé par les élus au sein d'une commission ad hoc. Les rapports d'activités des services municipaux présentés aux conseils municipaux sont détaillés, renseignés sur les aspects budgétaires et indiquent les orientations à poursuivre. L'administration développe des dispositifs et forme ses agents pour améliorer les outils de suivi de la performance. La lecture du guide des procédures internes illustre bien l'effort de recherche d'efficacité dans la gestion interne de l'administration.

La ville s'investit dans de nombreux réseaux professionnels d'échange de pratique au niveau local, national et international. Les enquêtes de satisfaction auprès des citoyens, menées dans ce cadre sont très bonnes, et font l'objet d'une bonne communication sur le site internet de la ville. Les procédures de management de la qualité sont installées et améliorées au fil des suivis. Sceaux s'est également engagée dans l'expérimentation de la Certification des comptes qui comporte des audits externes et internes.

La perception par les citoyens et les élus dans leurs réponses aux enquêtes est "positive" à "très positive" avec un niveau d'exigence visé qui doit être encore plus ambitieux du point de vue de certains élus.

Le principe d'efficacité et d'efficience est donc hautement approprié par la ville de Sceaux.

4. Ouverture et transparence (Auto-évaluation: 4/4) – (Note des citoyens: 3,2/4)

Au regard des éléments collectés, il nous apparaît que la ville candidate s'inscrit complètement dans les cadres légaux en termes d'ouverture et de transparence de ses services. Les citoyens sont également, comme en 2019, satisfaits des démarches de transparence entreprises par la Ville. Selon les citoyens rencontrés, Sceaux a pris et prend toujours beaucoup d'initiatives afin de renforcer l'ouverture et la transparence sur les activités qu'elle développe. Son site internet donne notamment accès à des informations très précises sur les compétences, le budget et les obligations de la collectivité, tout comme le rôle des élus.

5 : Etat de droit - (Auto-évaluation : 4/4) – (Note des citoyens:3,1/4)

La ville de Sceaux s'attache, comme il se doit, à inscrire son action dans une parfaite légalité. Elle s'est dotée d'un haut niveau de compétences en internes pour conseiller les élus et les services. Les citoyens ont globalement la même perception positive de l'appropriation de ce principe même si quelques nuances apparaissent dans les notes sans jamais descendre en dessous de 3. Les élus sont unanimes sur cette appréciation très positive. Le principe est très approprié.

6. Comportement éthique (Auto-évaluation : 4/4) – (Note des citoyens: 3,3/4)

Les notes très élevées, issues de l'auto-évaluation complétées par la perception des citoyens et de élus au travers les deux enquêtes, toutes deux au-dessus de 3, confirment la très bonne appropriation et le respect de ce principe.

La ville dispose entre autres d'un référent pour les questions de déontologie désigné de manière indépendante par l'intermédiaire du Centre Interdépartemental de Gestion. L'adhésion de la Ville à l'Association Transparency International est également une preuve de son engagement sur les



questions d'éthique, tout comme sa participation au Réseaux « Collectivités engagées ». Un guide sur les bonnes pratiques en matière d'achats publics a également été réalisé. Par ailleurs, aucune décision de la ville n'a jamais fait l'objet d'un avis de l'Agence française d'anti-corruption.

7. Compétences et capacités (Auto-évaluation : 4/4) – (Note des citoyens: 3,4/4)

La perception relevée dans l'autoévaluation tend vers un haut niveau d'appropriation de ce principe par la collectivité. Les échanges et les approfondissements menés avec l'équipe administrative et la première adjointe ont confirmé ce niveau.

La direction des ressources humaines/DRH s'est dotée des compétences adaptées notamment sur les questions de recrutement et de formation avec des agents qualifiés et formés sur ces questions. Les procédures de recrutement sont clairement établies, les profils de postes diffusés sur le site internet de la ville sont rédigés avec précision, notamment sur les compétences requises, leur mise en œuvre dans le contexte de travail ainsi les responsabilités confiées. La mobilité interne est encouragée et les reclassements sont accompagnés.

Les entretiens professionnels annuels sont bien exploités tant d'un point de vue managérial pour les objectifs de performance que pour l'identification des besoins de renforcement de compétence par la formation. Ces entretiens professionnels sont menés dans le cadre légal et font l'objet d'une procédure partagée et des formations spécifiques

Des démarches de prévention des risques psychosociaux et de bien-être au travail sont menées.

Le plan de formation est élaboré de façon pluriannuelle et sa réalisation est évalué et contrôlé.

Un nouveau régime indemnitaire (RIFSEP) a également été élaboré en concertation avec les agents et les organisations représentatives du personnel.

Les élus répondent très positivement à la question dédiée à ce principe.

Quant aux citoyens, cette perception positive est confirmée par l'examen des enquêtes de satisfaction Qualiville affichées en ligne sur le site internet de la ville.

Un haut niveau d'appropriation de ce principe est confirmé.

8. Innovation et ouverture d'esprit face au changement (auto-évaluation : 4/4) – (Note des citoyens: 3,1/4)

La ville de Sceaux s'est, de longue date, engagée dans des démarches innovantes dans différents domaines. C'est notamment le cas en matière de gestion des affaires financières avec des expérimentations multiples (Comptabilité M14, Certification des comptes et Compte financier unique). La digitalisation des services est très avancée.

Depuis 2019, Sceaux a renforcé ses dispositifs de co-construction avec la population en formant les agents à ces techniques qui sont également expérimentées en management des équipes.

Une politique volontariste d'accompagnement de l'innovation est affirmée par la ville, avec des réalisations concrètes comme Sceaux Smart, que la Ville soutient fortement, ou Sceaux Lab, ces projets étant issus d'une écoute des besoins auprès des partenaires associatifs et citoyens, et faisant l'objet d'un accompagnement.

La ville s'est particulièrement investie dans l'expérimentation puis la maîtrise progressive de ces démarches de démocratie participative sous des formats variés et adaptés aux problématiques (dispositifs "parlons ensemble", des ateliers citoyens, un budget participatif, ...). Les succès



rencontrés via ces démarches créent un cercle vertueux qui incite à étendre leur usage à d'autres problématiques de politiques publiques, et amplifie le désir de participation des citoyens.

Au regard des éléments observés, le niveau élevé de l'autoévaluation (entre 3 et 4), corroboré par les réponses très positives des enquêtes Citoyens et Elus, nous permettent de valider la bonne appropriation du principe.

9. La durabilité et l'orientation à long terme.(auto-évaluation : 4/4) – (Note des citoyens: 3,4 / 4)

La municipalité affiche clairement sa volonté de mener une politique équilibrée entre évolution et préservation. Cet équilibre est à trouver entre les pressions de densification de la ville, de développement économique, et une durabilité et une qualité de vie pour tous.

Depuis 2019, la ville a poursuivi l'élaboration de ses plan locaux (urbanisme et aménagement-développement durable) en s'appuyant sur les différents dispositifs de démocratie représentative. Le développement durable est largement pris en compte dans les orientations prises et la concertation citoyenne y contribue grandement via des démarches comme "parlons ensemble de l'environnement à Sceaux". Les propositions formulées par les habitants sont nombreuses. La question de la transition mais aussi de la sobriété énergétique est très présente à travers les différentes actions pilotées par la ville (recyclage, piste cyclable, festival des transitions, création d'une Comité Consultatif de Transition/CCT).

Les élus et agents de la collectivité portent cet effort de prise en compte de la durabilité en s'investissant tant dans la concertation avec les citoyens qu'en répercutant ces orientations dans les objectifs de pilotage et de gestion de la ville.

Ce principe nous semble donc être porté avec succès par la ville de Sceaux qui intensifie l'association de la population à la définition des orientations et multiplie, expérimente des démarches variées d'animation et de travail. Le budget participatif de 50 000 euros initiés en 2019 va par exemple au-delà de la co-conception, jusqu'à la codécision et la co-mise en oeuvre.

Les documents budgétaires intègrent complètement la planification pluriannuelle des investissements et les moyens à allouer.

La ville s'efforce également toujours, autant que possible, de valoriser, préserver son patrimoine et restaurer des lieux et bâtiments historiques. Une communication significative et des événementiels sont réalisés périodiquement par la mairie pour mieux faire connaître le patrimoine et les richesses du territoire. La vie culturelle est toujours aussi riche et la qualité des échanges entre quartiers est toujours des plus recherchées.

L'appropriation de ce principe apparait comme effectif au vu du travail déjà accompli, et renforcé depuis 2019, pour les citoyens que pour les élus. Les différentes parties prenantes souhaitent toujours aller encore plus loin.

10 Une gestion financière saine - (auto-évaluation : 3, 35/4) – (Note des citoyens: 3,33/4) -

L'autoévaluation de la commune sur ce principe est notée entre 3 et 4. Les résultats de l'enquête Elus et Citoyens confirment ce niveau d'appréciation avec toutefois quelques nuances liées au libellé de l'affirmation qui portait plus spécifiquement sur le travail d'information de la ville et sur ce que les contribuables obtiennent en contrepartie de leurs impôts. L'étude du dossier montre bien les efforts de pédagogie de communication relatifs aux finances mais il semble qu'il y ait sur ce point encore une marge d'amélioration en dépit des progrès réalisés.



L'appréciation globale de l'action de la ville en matière de gestion financière est considérée comme très appropriée.

11. Droits de l'homme, diversité culturelle et cohésion sociale - (auto-évaluation : *4/4) – (Note des citoyens: 3,7/4

Au regard des éléments du dossier que nous avons pu consulter, la ville est comme en 2019 très attachée à l'équilibre sociologique de sa population, au sein de ses quartiers. Pour rappel, la Ville compte 26 % de logements sociaux.

Elle veille ainsi à ce que tous les habitants puissent via le dispositif participatif, notamment les réunions Parlons en, être associée à la co-construction de l'action publique locale. Il reste toutefois difficile de mobiliser les habitants des quartiers les plus défavorisés notamment ceux situés en contrebas du cœur de ville sur le Quartier des Blagis, en dépit des Sessions Parlons-en, qui ont été organisées.

Ainsi la ville a créé différents conseils consultatifs permettant à différents groupes de la population de s'impliquer, voire de porter des projets dans la mesure où ils le souhaitent. Elle a également en place un Comité "ville" afin de travailler avec différents partenaires.

Selon les citoyens rencontrés, toutes les catégories de population vivant à Sceaux sont consultées et prises en considération, y compris les plus jeunes.

12. Obligation de rendre des comptes - (auto-évaluation :3,8/4) – (Note des citoyens: 3,4/4) -

Au regard des éléments collectés, il nous apparaît que la ville candidate s'inscrit complètement dans les cadres légaux au regard de ce principe. Elle a pris et prend toujours des initiatives afin que les élus et les agents soient bien conscients de leur responsabilité. Il est à souligner que les élus de Sceaux n'ont jamais été mis en cause à titre personnel.

La ville publie également l'ensemble des délibérations et des rapports de la Chambre régionale des comptes. Des rapports sur les actions menées sont également publiés sur le site internet municipal. Il existe également des dispositifs de contrôle interne sur le plan juridique et financier. Les actes pris par la collectivité mentionnent également des voies de recours possibles.

Selon les citoyens rencontrés, comme en 2019, les élus (et agents) sont toujours aussi disponibles au quotidien, disposés à répondre aux réclamations des citoyens et réactifs. Il y a réelle volonté de transparence de la ville de Sceaux.

Parmi les documents fournis sur ce principe, on peut citer, le marché à procédure adaptée, la mission de certification des comptes de la Commune de Sceaux pour les exercices 2020 à 2022, un rapport sur l'exécution du budget 2021 et sur le compte financier, unique, un apport sur la politique de l'habitat en 2021 (CM), l'actualisation du schéma petite enfance 2019-2030 2021 (CM), un Rapport SEM Sceaux Bourg la Reine, un Rapport de gestion, une synthèse du Rapport social unique 2020, un Rapport de la Commission et la Charte de l'élu local, et un Rapport Qualiville.

3. Avis sur l'octroi ou non du Label ELOGE

Au regard des résultats constatés et des échanges et observations sur site, la ville de SCEAUX peut, de notre point de vue, se voir de nouveau octroyer légitimement le label ELoGE.

4. Suggestions d'amélioration sur un ou plusieurs des 12 principes de bonne gouvernance



Principe 1 : Participation, représentation et élection conformes au droit

- La Ville de Sceaux, comme toutes les collectivités territoriales, demeurent confrontée à deux enjeux majeurs : la gouvernance et le management. Plusieurs questions se posent. La légitimité démocratique de l'élu en place, la volonté de la mairie d'associer ou pas les citoyens à l'action municipale, et la relation mairie/citoyens (et ses possibles tensions). Se pose toutefois la question de l'accès à l'information et de la capacité des citoyens à bien maîtriser les dossiers qui, pour certains, peuvent s'avérer très complexe. Il faut donc se demander comment peut-on mieux informer les citoyens.

On constate à Sceaux une demande réelle de participation des citoyens dans différents domaines de l'action publique locale et il faut ainsi pouvoir faire encore mieux sur certains sujets. Il faut aller plus loin en termes d'information sur certaines politiques, notamment sur la question des finances publiques. Le citoyen est électeur, expert usager mais aussi contribuable. Il est donc essentiel que les acteurs publics que sont les collectivités territoriales puissent expliquer/rendre des comptes sur l'usage des deniers qui les citoyens leur confient.

Les citoyens sont ainsi considérés par les services comme des clients usagers des services publics et se considèrent eux même souvent comme tels, parfois de manière excessive ce qui est parfois souvent de tensions. Par exemple, comme en 2019, certains sont enclins à venir chercher leurs enfants trop tard au périscolaire et qui acceptent de payer des pénalités considérant qu'en payant plus cher, il ne devrait pas y avoir de contraintes.

- Lancement d'un budget participatif dédié à l'environnement ;
- Lancement de nouveaux projets urbains tels que la rénovation de l'Hôtel de l'Amiral en vue de la création d'un Institut culinaire (le centre de formation dans le domaine de l'Hôtellerie/restauration n'ayant pu être mis en œuvre). Ce projet de rénovation est toujours critiqué par l'opposition qui le trouve trop coûteux et pourrait donc être remis en cause.
- Les personnes âgées sont consultées mais pourraient être mieux prises en compte à travers des dispositifs spécifiques tels qu'un conseil des aînés, déjà suggéré en 2019, qui pourrait organiser des réunions sur divers sujets ou des foyers club visités régulièrement par les élus et les agents de la collectivité (projets existants ou cours/à vérifier dans la grille d'évaluation) ;
- La notion de « biens communs » ou de « partage de l'espace public », complémentaire de celle de responsabilité partagée, pourrait être encore plus encouragée/promue. Le sujet est difficile à aborder avec les citoyens mais la réflexion progresse (exemples de bonnes pratiques : Esparraguera/Catalogne ou Malaga/Andalousie en Espagne).

Dans sa réflexion, la Ville pourrait faire usage des outils sur la participation citoyenne développés par le Conseil de l'Europe et son Centre d'Expertise pour la Bonne Gouvernance : <https://www.coe.int/en/web/good-governance/toolkits>. Ces outils pourraient notamment aider la Ville de Sceaux à identifier des indicateurs d'évaluation de l'impact de ses dispositifs participatifs sur son territoire.

Principe 3 : efficacité et efficience

Efficacité et efficience des services rendus aux citoyens : Il existe encore une marge de manœuvre. La collectivité territoriale pourrait peut-être encore plus efficace en associant beaucoup plus les citoyens à l'évaluation des services publics.

Principe 6 : Comportement éthique



La création d'une commission d'éthique, l'élaboration d'une charte de déontologie ou bien la désignation d'une déontologue que les élus, agents ou citoyens peuvent interpellier en cas de manquement, pourraient s'avérer des plus utiles et complémentaires des actions de formation dispensées sur cette thématique, avec le soutien de l'Association Transparency International.

Principe 10 : Une gestion financière saine

Concernant la perception inégale de l'information des citoyens sur ce que les contribuables obtiennent en contrepartie de leurs impôts. Nous sommes conscients de l'effort d'une communication de qualité réalisée par la ville de Sceaux avant et depuis 2019. Il nous semble toutefois que la ville pourrait profiter d'échanges de bonnes pratiques constatées dans d'autres villes labélisées ELOGE aussi en France que dans d'autres pays européens.

Comme recommandé en 2019, un travail avec les écoles élémentaires de la Ville, et pas seulement les écoles supérieures, pourrait contribuer à l'éducation citoyenne des plus jeunes mais aussi des enseignants, et donc constituer un investissement sur le long terme pour des futurs citoyens mieux sensibilisés au service public et à l'importance de la coproduction citoyenne de l'action publique locale. Pour cela, le lancement d'un budget participatif des écoles pourrait s'avérer des plus utiles et source de motivation pour les élèves.

Principe 11 : Droits de l'Homme, Diversité culturelle et cohésion sociale

La diversité des profils des citoyens participant aux conseils consultatifs et autres démarches participatives, telles que les réunions "Parlons-en" pourraient aussi être encore développée, malgré les efforts déjà consentis, afin que tous les quartiers se sentent impliqués, notamment les plus populaires (un budget participatif sur le Quartier des Blagis pourrait notamment y contribuer).



ANNEXE 1

PROGRAMME

visite des experts ELoGE le mercredi 15 février 2023 **à Sceaux**

Visiteurs : deux experts (Olivier TERRIEN et Bruno COOREN) accompagnés de Julio SEVILLA MORENO du CNFPT

Jour : mercredi 15 février entre 9 h et 17 h.

Matinée 9 h – 11 h

En mairie salle 3

9 h à 10 h 15 (en présence du Premier adjoint au maire, de l' élu en charge des questions européennes, du directeur général des services et de cadres)

- Le pilotage de gestion dans une vision globale, la gestion de la qualité au regard de la performance
- L'élaboration du projet de services dans le cadre du projet de mandat

10 h 30 – 11 h 20 déplacement à Sceauxsmart : échange avec des acteurs

- La démarche de fabrique citoyenne

Retour en mairie à 11 h 30 : Le système de traitement des réclamations, la manière dont les services sont acteurs dans ce système

12 h 15 - 14 h : déjeuner à l'Entrepotes

14 h 15 – 14 h 45 Les mesures de lutte contre les discriminations, les stratégies d'inclusion et de cohésion

15 h – 16 h 30 : salle 1 :

échange avec un groupe d'habitants sur le thème des démarches d'innovation et d'expérimentation, en matière de participation, de numérique, de développement durable par exemple

16 h 30 – 17 h

La participation des habitants dans toute leur diversité

